

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur le président, je comprends qu'en laissant tomber cet amendement et en adoptant celui du ministre, nous aurons encore l'occasion de présenter des sous-amendements.

Le vice-président: Les amendements actuellement à l'étude ont été proposés et distribués. Ce que nous essayons de faire ici en comité, c'est de mettre un peu d'ordre dans notre manière de procéder. Le député a parfaitement raison. Les amendements du ministre ont été dûment présentés et lus, et il appartient au comité de décider quelles mesures il voudra prendre ensuite.

M. Cullen: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Vous avez indiqué que les amendements ont été lus. Ils ont été lus et adoptés avant l'ajournement.

Des voix: Non.

M. Cullen: Si les députés se donnent la peine de vérifier dans le hansard, ils verront que les amendements ont été adoptés. Je suis persuadé que le whip de l'opposition sera d'accord.

Le vice-président: Il est tout à fait exact que le comité peut proposer d'autres amendements. Rien du tout ne l'en empêche.

La présidence ne sait toujours pas à quoi s'en tenir à propos des deux amendements proposés par le député des Territoires du Nord-Ouest. On a proposé qu'ils soient annulés. Est-on d'accord?

M. Cullen: Nous avons eu préavis de ces amendements et nous avons satisfait à la requête du député des Territoires du Nord-Ouest. Je suis convaincu que nous avons répondu à ses vœux, à une exception près. Je crois que ses amendements prévoyaient que les modifications s'appliquent au nord du 60^e parallèle—nous les avons étendues à l'ensemble du Canada.

Le vice-président: Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Cela nous amène à la proposition du député de Sault-Sainte-Marie. La présidence voudrait savoir quel est le sentiment du comité sur cet amendement-là.

M. Symes: Monsieur le président, je voudrais proposer cet amendement et voir ce qu'en pense le comité. Je propose donc, appuyé par M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):

Que l'on modifie le bill C-40 en supprimant le mot «vingt» au paragraphe 2(11) de l'article 21, aux lignes 28 et 29 de la page 11, en le remplaçant par «quatre-vingt-cinq» aux lignes 28 et 29.

Cet amendement aurait pour effet de limiter l'imposition de la taxe de 10 p. 100 aux moteurs de 85 CV et plus et aux embarcations mues par des moteurs de cette catégorie.

M. Cullen: Monsieur le président, j'ai une question à poser sur la procédure. Cet article a été modifié et je présume qu'il s'agirait là d'un sous-amendement. Je ne sais si la formulation du député s'accorde avec celle de l'amendement.

M. Symes: Oui, monsieur le président, il s'agirait d'un amendement apporté à l'amendement du ministre.

Le vice-président: La présidence pourra aider les députés à ce sujet, je crois. A vrai dire l'amendement modifie

Taxe d'accise—Loi

l'article 21 dans sa version modifiée, ce qui diffère légèrement de la proposition du député.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Mon sous-amendement de cet après-midi pourrait, je pense, entrer dans le cadre de cette même disposition générale. Il porte sur un amendement à l'article 12 de la page 11, ligne 37 où il est prévu qu'en l'absence de toute explication quant à la classe ou aux classes de services aériens le gouverneur en conseil peut prescrire par règlement. Je propose à ce stade-ci l'addition des mots suivants: «Sous réserve de l'approbation, par résolution, du Parlement», puisqu'il n'y a pas la moindre explication.

Le vice-président: Je dois faire observer au député d'Esquimalt-Saanich que la présidence étudie actuellement la motion du député de Sault-Sainte-Marie. Si le député d'Esquimalt-Saanich veut bien présenter sa motion par écrit pour le bureau, nous l'étudierons dès que nous en aurons terminé avec la motion du député de Sault-Sainte-Marie.

Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

● (2010)

[Français]

M. Fortin: Monsieur le président, je voudrais d'une façon très brève appuyer l'amendement de mon collègue de Sault-Sainte-Marie (M. Symes), en faisant part à la Chambre d'une communication qui m'est parvenue de compagnies de bateaux de ma circonscription. C'est un télégramme daté du 21 janvier et qui a été envoyé la même date au ministre du Travail (M. Munro), au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie), au ministre de l'Expansion économique régionale (M. Jamieson), au secrétaire d'État (M. Faulkner), au ministre des Affaires urbaines (M. Danson) et à l'honorable député de York-Scarborough (M. Stanbury). Je lis ce télégramme dans l'espoir de convaincre davantage mes collègues, de préserver la petite industrie de manufacture de bateaux de plaisance.

[Traduction]

L'honorable John Turner,

Ministre des Finances, Ottawa.

Regrette vous n'avez pu visiter le Salon du bateau à Toronto et rencontrer nombreuses personnes dont les emplois dépendent de l'industrie de construction des bateaux de plaisance. Conversations avec exposants indiquent baisse des ventes de 20 à 50 p. 100. Chiffre vous ai donné à Ottawa prévoyait baisse sans doute de 35 p. 100. Enquête de l'Association révèle hostilité extrême et mécontentement du public à l'égard de taxation discriminatoire et désavantageuse des petits bateaux et moteurs. Fabricants obligés de réduire personnel et travailleurs immédiatement. Chiffre vous ai donné à Ottawa huit à douze mille sans emploi dans un an est conforme. Vous implore prendre mesures immédiates pour annuler la taxe d'accise afin de maintenir emploi et permettre à cette industrie de rester un élément sain de l'économie canadienne.

D. J. Critton
président

Allied Boating Association of Canada

[Français]

Ce télégramme est signé par D. J. Critton, président de l'Allied Boating Association of Canada.

Monsieur le président, ce matin, au moment où le président de la Chambre s'amusait à compter mes collègues, alors que dans le Règlement de la Chambre cela n'est pas prévu, je rencontrais les dirigeants de compagnies de bateaux de ma circonscription, lesquelles sont des petites industries canadiennes-françaises qui auront à lutter contre la concurrence américaine.

Pour votre gouverne, monsieur le président, au *Toronto Boat Show*, qui a eu lieu dernièrement, 75 p. 100 des